

PROCÈS VERBAL ASSEMBLEE GENERALE Mardi 16 septembre 2008 - 16h00 –Parc Ornithologique du Teich

Relevé de décisions

Le 16 septembre de l'année deux mille huit à seize heures, l'assemblée générale Extraordinaire de l'Association IPMF s'est tenue au Parc Ornithologique du Teich, sur convocation du Président conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres présents ou représentés

AUDEBERT Alain, SIPPA – BOLLE Pierre, LYCEE HAROUN TAZIEF – TASTET Vincent, PTF Aquitaine - Jean-Michel CARNUS , INRA - Guillaume CHANTRE, FCBA - Gérard VIERGE, BEYNEL MANUSTOCK - Bertrand CHARRIER, UPPA – Joël DELAS, TEMBEC TARTAS – Guillaume GRIGAUT, CIBA - Patrick JOYET, GASCOGNE WOOD - Jean LESBATS, Président Pôle IPMF - Dominique MENAUT, GASCOGNE PAPER- Pierre MORLIER, Pôle IPMF – Gérard NAPIAS et Enaut HELOU, ETFA - Jean-Claude POMMIER, UB1 - Christian PINAUDEAU, SYSSO - Tanguy MASSARD, Président FIBA - Henri CHAPERON CAFSA – Eric PLANTIER, FP BOIS – Bruno MIBLED CCI40 – Philippe SIMON CRCI – Serge MOREAU, SIF – FRUCHIER Francis, FFB – Philippe LAGIERE, ECOCAMPUS – Catherine LAURENT, FFBA – Calixte BLANCHARD, CRCI – Xavier CAILLEAU, BAB – Jean-Rodolphe PUIGALLI, UB1- Catherine DEHUREAU, CC de MIMIZAN – Arnaud SERGENT, CEMAGREF - Yves LESGOURGUES, CRPF – Jean-Jacques MALFAIT, UB IV – Christian COLVIS, CONCEPT AQUITAINE – Jean-Louis PEDEUBOY, CG 40 – Jean-François DUMAIL, XYLOMECA – Amélie DEMANET, INNOVALIS Aquitaine, Arnaud GODEVIN, ESB – Julie PASQUIER, CG 33 – Philippe REYMUNT CG 40, Bruno DUPONT, INTACE – Jean-Paul GUYON, ENITAB

Pouvoirs

Cabinet François CAPES - Philippe SIMON, CCI des LANDES –Gilles LENON, CTP –Paul BARBE CEMAGREF- Jacques Lataillade, COURBIN SA - Pierre CULAN ENITA Bx, –G. Henri Florentin, FCBA, –Jean-Paul GOUBIE, FFB – J F Guibert, FRENCHTIMBER –Monsieur COULON, INTERLAND, - Jean-François LABROUSSE - Monsieur MOURLAN MOURLAN SA - Claude de SIGOYER, NEURISSE BOIS et DERIVES,

Invités

LATOURE Denis, Vice-Président ordre des Architectes – Jean-Marie ALOUSQUE, DRAF - Francis MAURIES, DRE – Bernard LAZARINI, CRA – Constance BLAISE, OSEO – Jean LAFFAURIE, DRIRE – Bertrand FREMAUX, DRIRE – Pierrette CASTAGNE, BOIS INTERNATIONAL – François MAITIA, Vice-Président CRA – Carole DOUCET, CRA – Vincent BOST, CRA - Pascal BLEHS, CRA - Marc Vincent SMURFIT KAPPA ROL PIN – François DELUGA, Maire du TEICH – Michel PERROT, DRRT Aquitaine – Christophe CHEVALIER, CR

Invités Pôle IPMF

HAJJI Ibtissem - LARRIEU-MANAN Annick - LATOUR Stéphane FIBA / Pôle IPMF –PICHAVANT Frédérique, US2B –Frédéric SIMON, FCBA –Sébastien DROUINEAU, CRPF.

Jean Lesbats, Président du Pôle ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire. Il est assisté par Pierre Morlier, Vice-Président ; Stéphane Latour, Directeur Fiba et Pôle ; Annick Larrieu-Manan, Animatrice de l'Association. Avant d'aborder l'ordre du jour Le Président donne la parole au Maire du Teich.

1- Accueil par François Deluga Maire du Teich

Le Maire du Teich, François Deluga, est heureux d'accueillir à nouveau les Membres du Pôle et les Invités au Parc Ornithologique du Teich.

Le Président à son tour accueille l'assemblée et les personnalités présentes, puis il explique le déroulement de la journée et aborde l'ordre du jour en insistant sur les points principaux qui sont :

- la ratification des modifications Statutaires approuvées en bureau du 21 mars 2008,
- l'élection triennale par l'Assemblée Générale des membres du Bureau,
- l'élection du Trésorier, du Secrétaire, du Vice-Président et du Président nommés parmi les membres du bureau.

2 - Rapport d'activité de la Gouvernance, présentation des faits marquants et évolutions pour les Comptes 2007

➤ Arrêt des Comptes 2007 et faits marquants pour les dépenses

Jean Lesbats Président, précise que Stéphane Latour présentera les comptes 2007 ainsi que le budget 2008 et commentera les chiffres.

En préambule il indique que le pôle poursuit sa phase de forte activité comme en témoignent ces résultats.

Puis il souligne les faits marquants et les évolutions relatives aux dépenses 2007 notamment :

L'embauche de salariés en propre, (l'animation du pôle IPMF a été confiée à Annick Larrieu-Manan à temps plein et celle de Cap Forest à Martine Cosson, à mi-temps) le renforcement de la communication et celui de la cellule de Veille

Renforcement de la communication

La communication du Pôle a été renforcée cette année afin de promouvoir l'image et le positionnement du Pôle, tant vis-à-vis des adhérents, des institutionnels, des professionnels, des scientifiques ainsi que du grand public.

- Stand sur l'innovation Pin Maritime Salon Vivons Bois à Bordeaux,
- La Modernisation du site Internet,
- Envoi tous les mois : agendas IPMF, lettres infos, Journal Esprit des Bois,
- Edition de fiches de communication pour présenter les résumés des projets,
- Achat de deux espaces publicitaires fin 2007 dans la presse professionnelle : Forêt de Gascogne (régionale) et Bois Mag (nationale)
- Représentation accrue du pôle lors de manifestations de portée générale et sa présentation.

Renforcement de la cellule de Veille et pérennisation

- Embauche d'Ibtissem HAJJI en Contrat d'apprentissage de 1 an dans le cadre d'un Master d'Intelligence Economique en date du 15 octobre 2007. Poursuite et développement de tout le travail de veille mis en place jusque là.

➤ Arrêt des Comptes 2007 et faits marquants pour les recettes

1/ Relance de la campagne d'adhésions

A aujourd'hui, l'association du Pôle compte formellement un peu plus d'une centaine d'adhérents 117 pour être précis, dont 60 industriels, parmi lesquels figure une majorité de PME, 45 très exactement.

Il faut aussi noter en plus des entreprises du bois et des centres de recherche et de formation, la participation accrue des Institutions et Professions au nombre de trente aujourd'hui. (Les CCI, les CG, les chambres d'agriculture mais aussi la FFB, Innovalis, Interco aquitaine....

Jean Lesbats indique que le listing détaillé des adhérents et leur segmentation est joint au dossier.

L'appel à cotisation 2007 a été mis en œuvre prioritairement dès l'embauche en date du 2 mai 2007 de l'animatrice, Annick Larrieu-Manan, avec la mise à jour de l'ensemble des fichiers existants et la constitution d'une nouvelle base de données renforcée et élargie.

Ce travail se poursuit activement en 2008, la prospection a été étendue auprès de 72 entreprises d'Aquitaine dans la construction bois.

Suite à l'appel à cotisations expédié en mars 2008 on compte à ce jour:

- 93 adhérents sur 117 qui sont à jour de leur cotisation un montant total de 28 200 €
- **dont 18 nouveaux adhérents sur cet exercice** pour un montant de 4 300 €

Ces nouveaux adhérents sont devenus membres pour des motivations de soutien politique de la filière comme Bergerac NC, Mourlan, Interco Aquitaine et Sysso. Les autres sont issus **des 49 entreprises impliquées dans des projets qui n'avaient pas payé la cotisation**. Jean Lesbats souligne qu'il reste encore 35 entreprises sur ces 49 impliquées dans des projets qui n'ont toujours pas payé mais qui ont été relancées en date du 8 septembre via les coordinateurs de projet.

Il rappelle à tous les partenaires, et plus particulièrement aux entreprises qui sont impliquées dans des projets, à faire cette démarche qui concrétise officiellement leur participation comme indiqué dans le cahier des charges. Qu'il est très important d'y répondre favorablement et massivement car la somme récoltée permet au Pôle d'avoir un effet de levier et de prétendre à des financements plus importants de l'Etat et de la Région afin d'assurer le développement de l'association, notamment pour la période triennale à venir 2009/2011.

2/ Contributions financières des projets pour la veille et la communication (Hors budget général de la Gouvernance)

Le versement des contributions de 4 projets en 2007 et à ce jour, cinq projets : Plasmopal, Silent Wall, Sylvogène, Bioéthanol (2007) et Maison Passive (2008) est entièrement affecté au financement de :

- la communication des projets,
- l'organisation des séminaires,
- la veille,
- le suivi des projets.

Jean Lesbats conclut son intervention en donnant la parole à Stéphane Latour qui va commenter les chiffres des comptes 2007 et présenter le budget 2008.

3 - Détail des Comptes 2007 et Budget 2008

Stéphane Latour présente les comptes de résultat puis le bilan pour l'année 2007 (deuxième exercice du Pôle).

Il indique que le résultat de l'exercice est en hausse **8 444,73 €** notamment grâce à la confirmation et au renforcement des adhésions.

Jean Lesbats, Président demande à l'ensemble des membres présents, s'il y a des questions. Aucune question n'étant exprimée, il soumet ensuite à l'ensemble des membres présents l'approbation des comptes 2007.

Première résolution : Approbation des comptes 2007

Les comptes 2007 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Stéphane Latour enchaîne sur la présentation du budget 2008 et souligne les faits marquants et les évolutions relatives aux dépenses 2008 notamment :

La fiscalisation de l'association, la décentralisation de tout le suivi comptable jusqu'au bilan, le déménagement des locaux au 31 avenue de la Poterie à Gradignan, le renforcement de la communication à travers deux Salons Forexpo à Martillac et Vivons Bois à Bordeaux.

Une convention avec l'INRA pour les frais de fonctionnement de Cap Forest (fournitures, déplacements....) liés à l'activité de Martine Cosson, embauchée à mi-temps à Pierroton, doit être formalisée pour être signée par les deux parties pour un montant forfaitaire annuel de 3500 €TTC. Ce montant forfaitaire sera versé à l'INRA par le Pôle IPMF et devra couvrir l'ensemble des frais engagés pour 2008.

La nouvelle organisation de la coordination du suivi des projets, qui sera décrite ensuite par Pierre Morlier. Toutefois, Stéphane Latour indique que les conventions avec les structures respectives des chargés de mission suivi des projets ont été signées pour :

- FCBA – **Frédéric Simon** Commission Bois Construction, montant 4186 €TTC,
- CRPF – **Sébastien Drouineau**, Commission Ressources Forestières et Approvisionnement, montant 2 990 €TTC.

En revanche celle de l'US2B est en cours de signature suite à des modifications apportées par Bordeaux 1.

- US2B – **Frédérique Pichavant**, Commission Fibre et Chimie Verte, montant 2 392 €TTC.

Le site Internet doit être amélioré pour être plus facilement paramétrable et mis à jour régulièrement par la gouvernance.

Jean Lesbats, Président demande à l'ensemble des membres présents, s'il y a des questions. Aucune question n'étant exprimée, il soumet ensuite à l'ensemble des membres présents l'approbation du budget 2008.

Deuxième résolution : Approbation du Budget 2008

Le budget 2008, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

4- Les projets et la veille

➤ Les Projets

Pierre Morlier intervient pour présenter la nouvelle organisation mise en place, 3 personnes engagées en 2008 pour le suivi des projets.

Les chargés de mission suivi des projets qui ont été signés sont :

- FCBA – **Frédéric Simon** Commission Bois Construction,
- CRPF – **Sébastien Drouineau**, Commission Ressources Forestières et Approvisionnement,
- US2B – **Frédérique Pichavant**, Commission Fibre et Chimie Verte.

Les 23 projets sont présentés sur transparent. Il commente ensuite les données financières consolidées :

- 23,4 M€d'investissements R&D dont :
 - 10,7 M€pour les projets Bois et Construction
 - 3,7 M€pour les projets Fibres et Chimie Verte
 - 9 M€pour les projets Ressources Forestières et Approvisionnement
- 11,3 M€d'Aides de l'ETAT, du CONSEIL REGIONAL AQUITAINE et des COLLECTIVITES.

➤ La Veille

Le pôle pérennise l'action de Veille notamment pour la veille Bois Construction et la veille Bois Environnement Santé

Ibtissem HAJJI termine son apprentissage au Pôle dans le cadre du Master II Intelligence Economique et Management des Organisations (Université Bordeaux IV).

Monsieur Morlier précise que son mémoire, *Le Management Environnemental, un outil pour les entreprises du Pôle IPMF*, présente en particulier les normes et textes réglementaires qui encadrent l'effort des entreprises dans le cadre de l'Agenda 21 (1992). Placées au cœur du Développement Durable, celles-ci sont appelées à réduire leur consommation énergétique, à faciliter les transferts des techniques écologiquement raisonnables et à contribuer à la sensibilisation du public.

Le mémoire est accompagné d'un important recueil de textes, illustrant par exemple les outils du management environnemental. Il est disponible sous forme de CD-Rom auprès du Pôle IPMF.

5- Communication

➤ Stand Forexpo

Annick Larrieu-Manan fait un rappel de FOREXPO en Juin, stand de 225 m2 consacré aux métiers d'Avenir de la Filière et aux 23 projets du Pôle – Le Salon Européen des Professionnels de la Sylviculture et de l'Exploitation

Forestière à Martillac s'est déroulé avec la participation active de tous les acteurs de la Filière FIBA et Pôle IPMF. Le 12 juin, animation d'une table ronde sur le thème « La Construction Bois et les Projets du Pôle IPMF »

➤ **Stand Vivons Bois 2008**

Elle présente le partenariat Innovalis, notamment la journée du 31 consacrée aux rencontres Industriels Chercheurs Bois et Habitat. Une convention de partenariat pour définir la partie organisationnelle et la contribution financière d'INNOVALIS Aquitaine sera signée avec le Pôle IPMF. Le stand présentera les dernières productions du projet INNOVAPIN en matière de matériaux, de structure et d'habitat, ainsi que les projets du Pôle sur la construction Bois.

Attendant au stand IPMF/Fiba il y a le stand Formation où seront présents :

- ✓ Lycée Haroun Tazieff, Saint Paul Lès Dax
- ✓ Lycée de Blanquefort
- ✓ Lycée Professionnel de Morcenx
- ✓ Compagnons du Devoir
- ✓ Ecole d'Architecture et de Paysage, ENSAPB
- ✓ IUT de Bordeaux, Département Génie Civil
- ✓ IUT de Mont de Marsan
- ✓ IPC Bois

A l'intérieur des dossiers, sont jointes la présentation du programme du 31 octobre et la maquette du stand.

6- Ratifications des modifications statutaires

Jean Lesbats soumet à l'Assemblée Générale les articles des statuts qui ont été modifiés, il s'agit des articles suivants :

Article 5 : Les membres se répartissent dans 3 collèges :

Rajout d'Entreprises **et** Industries du Pin Maritime
« Membres associés » devient **Institutions et Professions**

Article 11 : Bureau / composition

(8 à 12) devient 12 à 14 représentants **Entreprises et** Industries du pin maritime

(2 à 4) devient **6 à 8** représentants des **Institutions et Professions**

Article 12 : Bureau / pouvoirs-fonctionnement

Il élit « tous les trois ans » (Election du Président)

Par ailleurs, il précise que le bureau a ratifié conformément à l'Article 3 des statuts la modification de siège social suite au déménagement au 31 avenue de la Poterie 33170 Gradignan

Jean Lesbats, Président demande à l'ensemble des membres présents, s'il y a des questions. Aucune question n'étant exprimée, il soumet ensuite à l'ensemble des membres présents l'approbation des modifications statutaires.

Troisième résolution : Approbation des modifications statutaires

Les modifications statutaires sont approuvées par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

7- Elections

➤ **Election du Bureau par l'Assemblée Générale pour 3 ans**

Le Président Jean Lesbats énonce la liste des membres candidats à l'élection du nouveau bureau

Il demande s'il y a d'autres candidatures. Aucune autre candidature n'est exprimée.

Puis il soumet au vote la nomination du Bureau.

Quatrième résolution : Approbation de l'élection du Bureau

Les candidats au bureau sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

-Election au sein du Bureau, d'un trésorier pour 3 ans.

Jean Lesbats remercie Jacques Beynel de s'être porté candidat, le trésorier est élu à l'unanimité.

-Election au sein du Bureau, d'un secrétaire pour 3 ans.

Jean Lesbats remercie G. Henri FLORENTIN de s'être porté candidat, le secrétaire est élu à l'unanimité.

-Election au sein du Bureau, du Président et du Vice-Président, pour 3 ans.

J. Lesbats cite les candidats : Marc VINCENT (Président), Pierre MORLIER (VicePrésident). Les candidats sont élus à l'unanimité.

Jean Lesbats félicite les nouveaux élus ou réélus et particulièrement le nouveau président Marc VINCENT qu'il remercie d'avoir accepté ce poste. Ce dernier indique qu'il fera un discours en fin d'assemblée générale.

Jean Lesbats passe en suivant aux derniers points de l'ordre du jour.

8- Le Renouvellement du Label IPMF 2009/2011 et les Perspectives

Le président rappelle qu'au même titre des 70 autres pôles nationaux, le Pôle IPMF a passé l'examen d'évaluation des pôles de compétitivité et, alors que 13 d'entre eux ont été recalés, le Pôle a obtenu le renouvellement de notre label IPMF pour la période 2009-2011. Ce fut la très bonne nouvelle de la mi-Juin et il remercie et félicite toutes celles et ceux qui ont contribué à ce résultat.

Ce renouvellement ne s'est pas fait sans quelques réserves. Il explique que par lettre du 07 août 2008, le Préfet demande au Pôle IPMF de se préparer à la conclusion d'un contrat de performance triennal qui tiendra compte des différents objectifs d'amélioration tels qu'identifiés par l'évaluation de ce printemps 2008, et devra définir la stratégie d'IPMF pour la période de référence et être assorti d'un plan d'action.

➤ Les différents points essentiellement visés par l'évaluation sont :

1/ L'élargissement du périmètre, thématique et géographique, du Pôle qui doit donc changer de nom et la modification de son logo afin de traduire la réalité de ces nouvelles orientations. Le nouveau nom sera défini par une commission réduite 4/5 personnes pas plus, qui se réunira dès le 29 sept au Pôle.

Toujours concernant l'élargissement, il précise que l'engagement de Cap Forest à se fondre dès 2009 dans le Pôle à travers une 4^{ème} commission thématique, Recherche et Formation supérieure, est acquis.

Jean Lesbats, Président demande à l'ensemble des membres présents, s'il y a des questions. Aucune question n'étant exprimée, il soumet ensuite à l'ensemble des membres présents l'approbation du changement de nom.

Cinquième résolution : Approbation du changement de nom et de la constitution de la commission pour rebaptiser le Pôle IPMF

La décision est approuvée par l'Assemblée Générale à l'unanimité. Après appel à candidatures les participants au groupe de travail qui se réunira dès le 29 septembre sont :

Marc Vincent, Pierre Morlier, Stéphane Latour, Claude Pinaudeau, Henri Chaperon, Jean-Michel Carnus, Guillaume Grigaut et Annick Larrieu-Manan. (Voir annexe 3)

2/ Accroître le flux des projets :

Il est jugé modeste par les auditeurs et la crainte de ne pas le voir se pérenniser et s'amplifier à long terme est évoquée. Jean Lesbats note que les projets du pôle sont très volumineux en termes d'enveloppes et sont des projets qui aboutissent, et précise néanmoins qu'un élargissement en recherchant des coopérations avec les scieurs de douglas pour le développement du bois construction ou avec des acteurs du pôle Fibres Grand Est sur les thématiques « Fibres et Chimie » par exemple entraînerait l'adhésion de nombreuses entreprises susceptibles de

s'impliquer sur des projets de Recherche et Développement, et accroîtrait le rayonnement et la notoriété de notre pôle.

3/ L'équipe d'Animation:

Elle était volontairement très restreinte car le Pôle n'avait aucune assurance de continuité, mais elle doit être étoffée sérieusement. Il s'agit au minimum d'embaucher une personne supplémentaire qui aura notamment en charge le développement des projets du Pôle.

Jean Lesbats passe ensuite la parole à Pierre Morlier, Vice-Président pour préciser certains points suite aux commentaires des évaluateurs.

- Le Pôle de Compétitivité IPMF est centré sur une industrie traditionnelle, constitué de PME pour l'essentiel, issue d'une histoire de 2 siècles, et ne peut être comparé aux Pôles centrés sur des industries à grosses possibilités d'innovations de rupture, de créations de start-up et de formations, comme le LASER ou l'AEROSPATIALE.
- Un gros défaut d'explications sur la façon dont le pôle IPMF aborde les défis du Développement Durable
- Un document stratégique doit être révisé et comporter une déclinaison opérationnelle, éventuellement fin 2008 (plan d'action), afin de montrer que notre vision prospective n'est pas limitée.
- Une dynamique interrégionale, nationale et internationale qui reste à construire, encore que tous les ingrédients soient réunis.
- La capitalisation des connaissances, enjeu fort des Pôles de Compétitivité, reste à être traitée avec soin et tact, pour toutes les thématiques du Pôle IPMF. Elle est primordiale quant à la pérennisation de l'activité du pôle.

Avant de clôturer l'Assemblée, Jean Lesbats rappelle que la création du pôle a indéniablement servi à rapprocher la recherche et l'industrie, remercie encore pour leur soutien toutes les personnalités représentatives des Instances qui financent le Pôle et laisse la parole à Marc VINCENT nouveau président.

Le nouveau Président, remercie Jean Lesbats pour le travail fourni pendant son mandat ainsi que Pierre Morlier, qui met sa force de conviction et une bonne partie de son temps au service du Pin Maritime. Il s'appliquera à mettre en place les nouvelles orientations décidées suite à l'évaluation et rappelle que le Pôle a besoin de la participation de tous les acteurs, aussi bien industriels que chercheurs.

9- Questions diverses

Après quelques questions diverses la parole est donnée aux personnalités.

10- Intervention des Personnalités

Le devoir de réserve oblige en raison des élections sénatoriales, Monsieur Alousque de la DRAF et Messieurs Frémaux et Laffaurie (nouveau chef de Division de la DRIRE) à ne pas intervenir.

C'est donc Monsieur François Maïtia, Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine qui clôture la séance de l'Assemblée Générale avec un discours d'encouragement.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 18h00.

ASSOCIATION « INDUSTRIES ET PIN MARITIME DU FUTUR » (I.P.M.F.)

BUREAU - MEMBRES ELUS

Assemblée Générale du 16 SEPTEMBRE 2008

➤ **Collège Entreprises et Industries**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Beynel Manustock	Jacques BEYNEL (TRÉSORIER)	Gérard VIERGE
CAFSA	Henri DE CERVAL	Henri CHAPERON
Castagnet Duméou	Christian CASTAGNET	
Ets Labadie	Philippe LABADIE	
Ets Lesbats	Jean LESBATS	Paul LESBATS
FP BOIS	Eric PLANTIER	Frédéric DOUCET
Gascogne Paper	Dominique MENAUT	Luc Le PANNERER
Gascogne Wood Products	Jean-Luc IMBERTY	Patrick JOYET
Sif Decorland	Serge MOREAU	
Smurfit Kappa Comptoir du Pin	Robert DAVEZAC	
Smurfit Kappa Rol Pin	Marc VINCENT (PRESIDENT)	Patrick PALOS
Sogybois	Guy BONADEO	
Tembec Tartas	Joël DELAS	François GUIRAUD

➤ **Collège Recherche / Formation**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ARBORA	Patrick CASTERA	
CRPF	Bruno LAFON	Yves LESGOURGUES
FCBA	G.Henri FLORENTIN (SECRETAIRE)	Guillaume CHANTRE
INRA	Jean-Michel CARNUS	Patrick PASTUSZKA
PFT « Aquitaine Bois	Pierre BOLLE	Vincent TASTET
Tembec R & D	Denis SENS	
UB1	Pierre MORLIER (VICE-PRESIDENT)	Jean-Claude POMMIER
UPPA	Bertrand CHARRIER	

➤ **Collège Institutions et Professions**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CIBA	Guillaume GRIGAUT	
CRCI	Philippe SIMON (CCI 40)	B. MILBLED
E.T.F.A	Gérard NAPIAS	Enaut HELOU
FFB	Jean-Paul GOUBIE.	Catherine LAURENT
FIBA	Tanguy MASSARD	
SYSSO	Jean-Louis MARTRES	Christian PINAUDEAU

ASSOCIATION
« INDUSTRIES ET PIN MARITIME DU FUTUR »

Article 5 : Adhérents

L'association se compose de personnes morales. Les personnes morales sont représentées par leurs représentants légaux ou par toutes personnes désignées par ceux-ci. Les membres acquittent la cotisation statutaire. Ils sont membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative

Les membres se répartissent dans 3 collèges :

Entreprises et Industries du Pin Maritime

Recherche-Formation-Transfert de technologie (public/privé)

Institutions et Professions (collectivités locales, associations en relations avec la filière, etc...)

Article 11 : Bureau / composition

L'association est administrée par un Bureau composé de membres élus pour 3 ans renouvelable par l'assemblée générale. Tout membre du Bureau sortant est rééligible. Le Bureau est composé comme suit :

12 à 14 représentants des industries du pin maritime préférentiellement ceux impliqués dans un projet du pôle et membres de la FIBA

6 à 8 représentants de la Recherche / Formation / Transfert de technologie préférentiellement ceux impliqués dans un projet du pôle et signataires de la convention Cap Forest.

6 à 8 représentants des Institutions et Professions

Le président de la FIBA est membre de droit du Bureau au titre du collège Institutions et Professions » en raison du fait qu'elle est l'organisme dépositaire du projet labellisé.

En cas de vacance, le conseil pourvoit par cooptation provisoirement au remplacement des membres sortants sous réserve de ratification par la plus proche Assemblée Générale.

Article 12 : Bureau / pouvoirs-fonctionnement

Le Bureau est investi des pouvoirs les plus étendus dans les limites de l'objet de l'Association et dans le cadre des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale. Il peut autoriser tous actes ou opérations qui ne sont pas statutairement de la compétence de l'Assemblée Générale. Pour la préparation des dossiers, il peut constituer des commissions spécifiques.

Il élit tous les 3 ans parmi ses membres, 1 Président (entreprise membre de la FIBA) et 1 Vice Président (Recherche /formation, signataire Cap Forest), 1 Secrétaire (Recherche /formation, signataire Cap Forest) et 1 Trésorier (entreprise membre de la FIBA).